# Blocs de contenu pour les bulletins d’information

Utilisez et adaptez le contenu ci-dessous dans les bulletins d’information, le publipostage électronique destiné aux patients/au public, et les sites Web.

|  |
| --- |
| Recommandations de titre  **Importance du dépistage du cancer pendant la pandémie de COVID-19 et au-delà Dépistage du cancer**  **Rester en bonne santé** |
| 100 mots ou moins  Il est important de rester en bonne santé, surtout pendant la pandémie de COVID-19. Le dépistage du cancer consiste en un examen ou test pour les personnes risquant de développer un cancer, mais qui ne présentent aucun symptôme et qui se sentent globalement en bonne santé. Le dépistage régulier du cancer est important puisqu’il permet de détecter le cancer à un stade précoce, lorsque le traitement a de meilleures chances d’être efficace.  Parlez à votre médecin ou à votre infirmier praticien ou infirmière praticienne des tests de dépistage auxquels vous êtes admissible. |
| 150 mots ou moins  Il est important de rester en bonne santé, surtout pendant la pandémie de COVID-19. Le dépistage du cancer consiste en un examen ou test pour les personnes risquant de développer un cancer, mais qui ne présentent aucun symptôme et qui se sentent globalement en bonne santé. Le dépistage régulier du cancer est important puisqu’il permet de détecter le cancer à un stade précoce, lorsque le traitement a de meilleures chances d’être efficace. L’Ontario compte quatre programmes de dépistage du cancer : le Programme ontarien de dépistage du cancer du sein, le Programme ontarien de dépistage du cancer du col de l’utérus, ContrôleCancerColorectal et le Programme ontarien de dépistage du cancer du poumon.  Demandez à votre médecin ou à votre infirmier praticien ou infirmière praticienne à quels tests de dépistage vous êtes admissible. |
| 200 mots ou moins  Il est important de rester en bonne santé, surtout pendant la pandémie de COVID-19. Le dépistage du cancer consiste en un examen ou test pour les personnes risquant de développer un cancer, mais qui ne présentent aucun symptôme et qui se sentent globalement bien. Le dépistage régulier du cancer est important puisqu’il permet de détecter le cancer tôt, lorsque le traitement a de meilleures chances d’être efficace.  **Dépistage du cancer du col de l’utérus**   * Toute personne ayant un col de l’utérus et ayant déjà été sexuellement active doit se faire dépister. Le test recherche les signes de cancer avant son apparition. * Parlez à votre médecin de famille, à votre infirmier praticien ou à votre sage-femme du test pour prévenir l’apparition de la maladie.   **Dépistage du cancer du sein**   * Si vous avez 50 ans ou plus, parlez à votre médecin de famille ou à votre infirmier praticien de votre santé mammaire et des options de dépistage.   **ContrôleCancerColorectal**   * Les personnes âgées de 50 à 74 ans devraient se faire dépister pour le cancer du côlon, même lorsqu’aucun membre dans leur famille n’a eu cette maladie. * Demandez à votre médecin de famille ou votre infirmier praticien comment obtenir votre test gratuit à domicile. |
| 250 mots ou moins – Admissibilité au dépistage  **Admissibilité au dépistage du cancer en Ontario**  **Programme ontarien de dépistage du cancer du col de l’utérus**   * À l’heure actuelle, le Programme recommande aux femmes qui sont ou ont déjà été sexuellement actives d’effectuer un test Pap tous les trois ans de l’âge de 21 ans jusqu’à au moins 70 ans ou ce qu’un médecin ou un infirmier praticien leur conseille d’arrêter. Nous sommes en train de mettre à jour cette recommandation. Si vous avez moins de 25 ans, demandez à votre médecin de famille ou à votre infirmier praticien si vous devriez attendre vos 25 ans pour commencer le dépistage du cancer du col de l’utérus par test Pap.   **ContrôleCancerColorectal**   * Les personnes âgées de 50 à 74 ans devraient se faire dépister pour le cancer du côlon, même lorsqu’aucun membre dans leur famille n’a eu cette maladie. Le test immunochimique fécal (TIF) est un test de dépistage gratuit à domicile destiné aux Ontariens admissibles.   **Programme ontarien de dépistage du cancer du sein**   * Si vous avez entre 50 et 74 ans, le Programme recommande à la plupart des personnes de votre groupe d’âge d’effectuer une mammographie tous les deux ans. * Si vous avez entre 30 et 69 ans et que vous répondez aux critères d’admissibilité au PODCS pour les personnes à risque élevé, il vous est recommandé d’effectuer une mammographie et une IRM du sein chaque année (ou une échographie mammaire de dépistage si l’IRM n’est pas médicalement appropriée). * Si vous avez entre 30 et 69 ans et que vous pensez présenter un risque élevé de cancer du sein en raison de vos antécédents personnels ou familiaux, vous devriez consulter votre médecin de famille. |